



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
séance du Jeudi 20 Mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, vingt mars à vingt heure et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le treize mars, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Nathalie CALMELS, Vanessa VIALETTES.

Absents excusés : Flavie PIRON (pouvoir à Christine ROIG), Bertrand ALEXANDRE.

Secrétaire de séance : Nathalie CALMELS

| Membres en exercice | Membres présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de votants |
|---------------------|------------------|--------------------|-------------------|
| 10 | 8 | 1 | 9 |

N°2025-03-08

1.1.1

Le Pack Cyber de l'ADM81

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de l'association des Maires du Tarn au sujet du pack cyber.

Le Pack Cyber est une solution clé en main, proposée par ACTIV ADM81, qui va permettre d'améliorer la sécurité sur trois aspects essentiels : Les adresses mails, la sensibilisation au phishing et la sécurisation de nos mots de passe. Ce pack est complémentaire à la sauvegarde externalisée et à la mise en conformité du RGPD que nous avons déjà en place.

Monsieur le Maire présente les tarifs pour une commune de 101 à 499 habitants, le pack cyber est à 200 € HT/an et le pack premium qui comprend le pack cyber ainsi que les prestations complémentaires en illimitées à 400 € HT/an

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents et des membres représentés :

- ✓ **DECIDE** de valider l'adhésion à ce nouveau service de Pack Cyber à 200 € HT/an

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance
Nathalie CALMELS